

	APPELATION DU CHARIOT	CATEGORIE	UTILISATION COURANTE	RECOMMANDATION CNAM	
	Transpalettes à conducteur porté sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée ≤ 1,20m)	1A	déplacer des palettes au sol sur de grandes distances préparer des commandes charger des camions depuis un quai	R489	
	Gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée > 1,20m)	1B	déplacer et gerber des palettes au sol / en palettier sur de grandes distances, charger des camions depuis un quai ou depuis le sol		
	Chariots à plateau porteur (capacité de charge ≤ 2 t)	2A	porter des charges sur de grandes distances		
	Chariots tracteurs industriels (capacité de traction ≤ 25 t)	2B	tracter des charges sur de grandes distances		
	Chariots élévateurs frontaux en porte à faux (capacité ≤ 6t)	3	transporter, gerber des charges dans tous les secteurs d'activité		
	Chariots élévateurs frontaux en porte à faux (capacité > 6t)	4	transporter, gerber des charges dans l'industrie lourde (zone portuaire, métallurgie, industrie du bois...)		
	Chariots élévateurs à mât rétractable	5	gerber en palettier dans des entrepôts manutentionner des charges longues		
	Chariot bi ou tri-directionnel à poste de conduite non élevable	5+	gerber en palettier dans des entrepôts de grande hauteur		
	Chariots élévateurs à poste de conduite élevable (hauteur de plancher > 1m20)	6	réaliser du picking		
	Chariot dit « combi » bi ou tri-directionnel à poste de conduite élevable	6+	gerber en palettier, réaliser du picking		



RECUEIL D'INFORMATIONS PREALABLES A LA FORMATION CHARIOTS

NOM DE L'ENTREPRISE.....

NOM DU DEMANDEUR.....

QUALITE.....

PROFIL DES CANDIDAT(E)S

Afin d'adapter la durée de formation, merci d'indiquer le nombre de candidats concernés par expérience dans la case de gauche

SANS AUCUNE EXPERIENCE

AVEC EXPERIENCE REELLE DE CONDUITE (possédant une autorisation, ou conduisant déjà mais sans formation ni autorisation)

TYPE DE FORMATION SOUHAITEE

R4323-55 du Code du travail impose "une formation adaptée" permettant la délivrance d'une autorisation de conduite par l'employeur.
L'employeur fait cependant le choix de la formule de formation: AFC ou CACES.

AFC Attestation de Formation à la Conduite

CACES® Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité

CATEGORIE DE CHARIOT

Merci de vous référer aux catégories figurant sur le verso du document

1A transpalette à conducteur porté sans élévation du poste de conduite / levée < 1m20

2A chariot à plateau porteur / capacité < 2t

3 chariot élévateur frontal en porte à faux / capacité < 6t

5 chariot élévateur à mât rétractable

6 chariot élévateur à poste de conduite élevable / hauteur > 1m20

1B gerbeur à conducteur porté / levée > 1m20

2B chariot tracteur industriel / capacité < 25t

4 chariot élévateur frontal en porte à faux / capacité > 6t

5+ chariot bi ou tridirectionnel à poste de conduite non élevable

6+ chariot bi ou tridirectionnel à poste de conduite élevable

TRAVAIL A MAITRISER PAR LES CANDIDAT(E)S

Merci de nous indiquer tous les travaux effectués par le(s) cariste(s), qu'ils soient réguliers ou ponctuels

Prise et déplacement de charge au sol

Prise de charge en palettier ou rack de stockage

(Dé)Chargement de camions en entrant dans la remorque

Déplacement de machines / travaux de maintenance

Prise de charges très longues

Empilage de charge (palettes, bacs, cuves...)

Vidage de poubelles, de bennes auto basculantes

(Dé)Chargement latéral de camions (depuis le sol)

Circulation sur voie publique

Déplacement simple / chargement sur porteur / essais sans prise de charge